

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 24 juin, à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 17 juin 2025, sous la présidence de Madame SEON Isabelle, Maire.

Présents : Mmes SEON Isabelle, FAVIER Florence, MAITRE Christelle, NICOLAS Brigitte, MM JOURDE Frédéric, MATHIEU Guillaume

Était absents excusés : MM MONTAGNE Alphonse, GIROUX Sébastien et VALENTIN Michel

Pouvoir a été donné à Mme SEON Isabelle par M. VALENTIN Michel

Était absent non excusé : M. LAGIER Jean-Michel

Secrétaire de séance : Mme NICOLAS Brigitte

Madame le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation PV dernier conseil
- Délibération loyer ancien gîte
- Rénovation four et assemblée Bruac
- Informations diverses

1 - PV conseil du 20 mai 2025

Le PV a été communiqué aux conseillers en même temps que les convocations. Le vote est reporté au prochain conseil comme le secrétaire de séance du 20 mai est excusé.

2 – Délibération loyer ancien gîte

Madame le maire expose au conseil que le logement situé 6 route du Lavoir, village Le Poyet, est prêt pour la location.

Ce logement de 88 m² est proposé pour un loyer de 500 euros hors charges.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PROPOSE** ce logement à la location
- **FIXE** le montant du loyer à 500 (cinq cents) euros par mois hors charges
- **DEMANDE** une caution d'un mois de loyer, hors charges, au futur locataire
- **AUTORISE** Madame le maire à signer tous les documents relatifs à cette location.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

3 – Rénovation four et assemblée Bruac

Mme MAITRE Christelle informe le conseil des travaux à prévoir à Bruac sur les bâtiments de l'assemblée et du four.

Elle s'est renseignée auprès du département concernant des subventions possibles pour un patrimoine non classé. Il faut maintenant avoir plusieurs devis pour estimer le coût des travaux. Mme MAITRE a déjà demandé à un charpentier, elle va demander pour un autre devis. Il est surtout urgent de refaire les toits.

Le conseil est favorable à faire une demande de subvention.

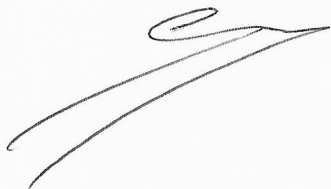
Un point sera fait aux conseils suivants.

4- Informations diverses

- Mme le Maire informe le conseil que la course du Raid des pèlerins passera sur la commune. Un ravitaillement sera effectué par la municipalité. Le 10 juillet les responsables de la course vont faire le tour des chemins qui seront utilisés pour faire un point des travaux ou nettoyage à faire.

La séance est levée à 20 heures 50.

Signature du Président de séance et du Secrétaire de séance

A stylized handwritten signature consisting of two long, sweeping, parallel strokes that curve upwards and to the right.A handwritten signature that appears to read "D. C. B." followed by a horizontal line and a small flourish.